



**Procès-verbal de la 9^e assemblée publique
de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)
tenue le mercredi 24 octobre 2018 à 19 heures
au Centre de service de la STTR**

Personnes présentes :	M. Luc Tremblay	président
	M. Claude Ferron	administrateur
	M. François Dubois	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Valérie Renaud-Martin	administratrice
	Mme Maryse Bellemare	administratrice
	M. François Bélisle	vice-président
Personnes ressources :	M. Antoine Poulin	administrateur et représentant des usagers du transport urbain
	M. Guy de Montigny	directeur général et secrétaire corporatif

1. Mot de bienvenue du président

M. Luc Tremblay, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre cette 9^e assemblée publique.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(71-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron
APPUYÉ DE : M. Antoine Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 9 « Affaires diverses », le sujet suivant :

a) Appui au projet de mise en place d'une instance de concertation en mobilité durable

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 19 septembre 2018

(72-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Belisle
APPUYÉ DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 19 septembre 2018 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 19 septembre 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4. Comptes à payer

(73-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron
APPUYÉ DE : M. Antoine Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soient adoptés les comptes à payer par chèques numérotés 26339 à 26460 et les paiements directs 206 à 218 le tout couvrant la période du 5 au 26 septembre 2018, pour une somme totale de 1 643 034.28 \$, à puiser à même le fonds d'opération.

ADOPTÉE

5. Tarification 2019

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

6. Adjudication du contrat d'assurance collective des employés cadres

(74-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Antoine Poulin
APPUYÉ DE : M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le contrat d'assurance collective des employés cadres, pour la période du 1^e décembre 2018 au 30 novembre 2021, soit adjugé à la compagnie SSQ Assurances. La somme totale du contrat de trois ans est de 229 000 \$, incluant une contingence de 15% représentant la variation des primes dûe aux augmentations salariales.

ADOPTÉE

7. Convention cadre pour les achats regroupés 2019

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

8. Adoption du règlement 151 (2018) autorisant l'achat et le financement de quatre minibus au transport adapté des années 2020 à 2023.

(75-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois
APPUYÉ DE : Mme Valérie Renaud-Martin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement no 151 (2018), décrétant et autorisant l'achat de quatre minibus au transport adapté des années 2020 à 2023 et un emprunt de 654 000 \$, soit adopté.

ADOPTÉE

9. Affaires diverses

a) Appui au Projet de mise en place d'une instance de concertation en mobilité durable

(76-18) CONSIDÉRANT que l'atteinte des cibles de la Politique de mobilité durable du Québec est impossible sans l'implication des gouvernements et des acteurs locaux ;

CONSIDÉRANT que la Politique de mobilité durable, dans le cadre du transport collectif rural, demande explicitement la création d'instances de concertation régionales ;

CONSIDÉRANT qu'un espace de concertation multimodal est nécessaire en région pour coordonner et améliorer la mobilité ;

CONSIDÉRANT que les régions rurales et les petites municipalités ont davantage besoin d'un espace de concertation que les plus grandes villes, car elles sont souvent démunies (au niveau des ressources et des connaissances) face aux problématiques de mobilité ;

CONSIDÉRANT qu'il faut soutenir les instances et initiatives qui existent déjà plutôt que de créer autre chose ;

CONSIDÉRANT que le milieu ne désire pas simplement une table de discussion, mais aussi une instance qui fera la mise en œuvre de projets ou la bonification de projets existants ;

CONSIDÉRANT que Roulons Vert dépose une demande de financement dans le cadre du Volet II du Programme d'aide au développement du transport collectif (PACTC) - Aide financière pour favoriser l'interconnexion des services de transport collectif régionaux du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports :

IL EST PROPOSÉ PAR :
APPUYÉ DE :

M. François Belisle
M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STTR s'engage à participer à l'atteinte des objectifs du projet en déléguant les ressources disponibles en lien avec le Plan stratégique 2017-2013.

ADOPTÉE

10. Période de questions

M. Alexandre Lesmerise veut connaître le moment du déploiement du nouveau réseau.
M. Luc Tremblay précise que l'objectif est le mois de juillet 2019.

M. Lesmerise souhaite être en mesure de faire l'acquisition d'un abonnement d'un an avec un rabais conséquent. Il demande également la possibilité de payer son passage avec une carte de crédit.

M. Lesmerises propose l'installation de poubelles à l'intérieur des abribus et mentionne qu'il faudrait aussi vider celles déjà installées.

Mme Lachance suggère que la STTR discute avec les autres sociétés de transport sur une multitude de sujets. M. Tremblay précise que la STTR échange régulièrement avec les autres sociétés par l'entremise de l'ATUQ (Association du transport urbain du Québec).

Mme Lachance propose que la STTR retire les cendriers et déplace les poubelles situées près des bancs, et ce, au terminus centre-ville.

Mme Lachance souhaite que plus d'abribus soient installés et elle demande également de l'information sur le temps de transfert permis lors de l'utilisation du portefeuille de monnaie électronique (PME) de la Carte Cité.

Un représentant de la STTR la contactera à cet effet.

11. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 21 novembre 2018 à 19 h.

12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Antoine Poulin

APPUYÉ DE :

Mme Valérie Renaud-Martin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 19h22.

ADOPTÉE

M. Luc Tremblay
Président

M. Guy de Montigny,
Secrétaire corporatif